

cellence incontestée de la nomenclature de Chaussier, malgré la grande influence que ce professeur a long-temps exercée sur l'anatomie et sur l'école de Paris en particulier, il n'a pu réussir à la faire adopter, et que les noms anciens sont encore les seuls qui aient généralement cours dans le langage. Espérons cependant qu'il n'en sera pas toujours ainsi, et en attendant, mettons constamment en regard, comme l'ont déjà fait plusieurs anatomistes, la nomenclature ancienne et celle de Chaussier; c'est le seul moyen qui puisse réussir, avec le temps, à faire prévaloir cette dernière.

Quoi qu'il en soit, l'ordre dans lequel les os ont été décrits dans la première partie de cet ouvrage implique nécessairement et naturellement celui dans lequel les muscles doivent être étudiés maintenant. Aussi examinerons-nous d'abord les muscles du tronc, ensuite ceux des membres.

PREMIER GENRE.

Muscles du tronc.

Les muscles du tronc sont, comme les os de cette partie, les uns à son centre, les autres à ses extrémités.

SECTION PREMIÈRE.

Muscles de la partie centrale du tronc.

Les muscles du centre du tronc peuvent être distingués en deux grandes sections, suivant leur position relativement à la colonne vertébrale : les uns, en effet, sont postérieurs, les autres sont antérieurs à cette tige osseuse.

CHAPITRE PREMIER.

Muscles de la partie postérieure du tronc (1).

Les muscles de la partie postérieure du tronc sont nombreux et très développés, ce sont : en procédant de dehors en

(1) Pour préparer ces muscles, couchez le cadavre sur le ventre, placez un billot au-dessous de la poitrine, et laissez aller la tête à son propre poids; enlevez ensuite avec précaution et du premier coup, la peau, et la couche cellulo-fibreuse qui est appliquée sur les muscles superficiels. Du reste, ici, comme dans toute préparation musculaire, pour bien réussir il importe de faire toujours marcher le scalpel suivant la direction des fibres des muscles.

dedans, le trapèze, le grand dorsal, le rhomboïde, l'angulaire du scapulum, les deux petits dentelés, le splenius, les deux complexus, les droits et obliques postérieurs de la tête, le sacro-spinal proprement dit, le transversaire épineux, et les inter-épineux.

Muscle trapèze (1).

(Dorso-sus-acromien. CHAUSS.)

Le trapèze est placé à la partie postérieure du col et du dos. Il a la forme d'un triangle, plutôt que celle d'un trapèze. Il est large, mince et tendu entre l'occiput, l'épaule et la colonne vertébrale. Il s'insère en dedans et en haut, sur le tiers interne de la ligne courbe supérieure de l'occipital, sur le ligament sur-épineux cervical, sur l'apophyse épineuse de la vertèbre proéminente et sur toutes celles de la région dorsale. De tous ces points les fibres du trapèze se portent vers l'épaule, en convergeant les unes vers les autres, et en suivant diverses directions : celles qui procèdent de l'occipital et de la moitié supérieure du ligament sur-épineux cervical, marchent obliquement en bas et en dehors, et vont se terminer sur le tiers externe du bord postérieur de la clavicule; celles qui émanent de la moitié inférieure du ligament sur-épineux cervical et de la partie supérieure du dos, se dirigent horizontalement, et viennent s'insérer sur l'acromion et sur la lèvre supérieure de l'épine du scapulum; enfin les fibres que fournissent les dernières vertèbres du dos, se portent obliquement en haut et en dehors, vers l'extrémité postérieure de l'épine du scapulum, et s'y fixent sur un petit tubercule particulier.

Les insertions du trapèze ont lieu par l'intermédiaire de fibres aponévrotiques d'inégale longueur. A l'occipital, ces fibres sont longues, et constituent une mince aponévrose; à la partie supérieure du col, elles sont très courtes; au bas du col et sur les premières vertèbres du dos, elles offrent une longueur assez grande, qui va croissant d'abord de haut en bas, et qui diminue ensuite dans le même sens, de manière à produire une aponévrose de forme demi-elliptique, qui constitue une ellipse

(1) Dans la préparation, redoublez de soin, lorsque vous séparerez la peau de la partie supérieure de ce muscle. L'adhérence est telle, en effet dans ce point, que vous enlèveriez facilement les fibres charnues.

entière par sa réunion médiane avec l'aponévrose semblable du côté opposé; au milieu du dos, elles deviennent très courtes, tandis qu'à la partie inférieure de cette région, elles reprennent d'assez grandes dimensions, et donnent naissance à une aponévrose triangulaire, qui est unie à celle du grand dorsal; sur la clavicule, les fibres aponévrotiques sont courtes, quelquefois nulles, et toujours entrelacées avec les fibres charnues; sur la racine de l'acromion, elles sont beaucoup plus longues, surtout en bas, où elles constituent une belle aponévrose triangulaire, terminée par son sommet sur le scapulum, et glissant, à l'aide d'un tissu cellulaire lâche ou d'une bourse muqueuse, sur une facette lisse du bord postérieur de cet os.

La face postérieure du trapèze est en rapport avec la peau, et en est séparée par un tissu cellulaire très dense, surtout supérieurement. Sa face antérieure ou profonde appuie sur l'occipital, sur le scapulum, sur quelques côtes moyennes, et sur une série de muscles que je ferai successivement connaître (1). Le tissu cellulaire qui sépare cette face de ces parties est lâche et peu grasseux, si ce n'est cependant au niveau de la fosse sus-épineuse; dans ce point, en effet, on trouve de la graisse sous le trapèze, même chez les individus les plus épuisés.

Action. Le muscle trapèze peut prendre son point fixe d'action sur la tête et sur l'épine, ou sur l'épaule. Dans le premier cas, il tire l'épaule en arrière et en haut, et il élève la région de l'articulation scapulo-humérale ou moignon de l'épaule. Son faisceau supérieur attire le moignon de l'épaule directement en haut, tandis que son faisceau inférieur produit la même action, en faisant rouler le scapulum autour d'un axe fictif qui passerait par le centre de cet os, et en imprimant à sa partie inférieure un mouvement d'arrière en avant. Son faisceau moyen porte toute l'épaule directement en arrière. Dans le second cas, c'est-à-dire lorsque le trapèze prend son point fixe d'action sur l'épaule, à l'aide de son faisceau claviculaire, le seul qui se porte à la tête et à la partie supérieure du col, il étend la tête et l'incline de son côté, s'il se contracte seul, il l'étend directement, s'il agit avec celui du côté opposé; mais

(1) Ces muscles sont de haut en bas: le grand complexus, le splénius, l'angulaire, le scapulo-hyoïdien, le petit dentelé postérieur et supérieur, le rhomboïde, le sacro-spinal, le grand dorsal et les sus et sous-épineux.

lorsque le muscle se contracte en totalité, comme dans l'action de s'élever par les bras, il attire le tronc sur ceux-ci.

Variétés. J'ai vu plusieurs fois le trapèze inséré sur la moitié, ou même les deux tiers externes du bord postérieur de la clavicule, de manière à couvrir tout le creux sus-claviculaire, et à s'unir au muscle sterno-mastoïdien.

Muscle grand dorsal.

(Lombo huméral. CHAUSS.)

Le muscle grand dorsal occupe surtout la partie postérieure et inférieure du tronc. Il est aplati, très-large inférieurement, très-étroit supérieurement, et de forme à peu près triangulaire. Il s'insère, en bas, sur les apophyses épineuses des cinq ou six dernières vertèbres du dos, de toutes les vertèbres lombaires et sacrées, sur la partie postérieure de la lèvre externe de la crête iliaque, et sur la face externe et le bord supérieur des trois ou quatre dernières côtes. Ses insertions dorsales, lombaires, sacrées et iliaques ont lieu par le moyen d'une vaste aponévrose de forme irrégulièrement triangulaire, large en bas, étroite en haut, à fibres dirigées à peu près comme les fibres charnues, et dont le bord externe, concave, donne naissance à celles-ci. Ses insertions costales se font presque sans intermédiaire de fibres tendineuses, et par trois ou quatre languettes ou digitations qui s'entrelacent, à angle aigu, avec des faisceaux semblables d'un des muscles de la paroi abdominale (1).

De ces points variés d'insertion, les fibres du muscle grand dorsal se portent en dehors et en haut, en convergeant vers l'angle inférieur du scapulum; les supérieures marchent presque horizontalement, les moyennes sont dirigées obliquement, les inférieures s'élèvent presque perpendiculairement.

Au niveau de l'angle inférieur du scapulum, le muscle grand dorsal offre peu de largeur, et il est assez souvent fortifié par un petit faisceau qui se détache de cette partie de l'épaule. Au delà de ce point, il continue à se porter en haut et en dehors, et donne bientôt naissance à un tendon très-aplati, large de quinze à seize lignes environ, qui se termine sur la lèvre postérieure de la coulisse bicapitale de l'humérus, en envoyant une

(1) Le grand oblique.

double expansion fibreuse dans l'aponévrose d'enveloppe du bras et dans la coulisse bicipitale, et surtout après s'être réuni au tendon d'un des muscles de l'épaule par son bord inférieur (1).

La *face postérieure* du muscle grand dorsal, est en rapport avec la peau dans presque toute son étendue, avec le trapèze près de l'épine, avec le muscle grand rond et l'humérus en haut et en dehors. Sa *face antérieure* est appliquée sur les côtes, sur l'angle inférieur du scapulum, sur le muscle grand rond, sur les parties importantes renfermées dans le creux de l'aisselle, et sur bon nombre de muscles qui seront décrits par la suite (2). Son *bord externe* est séparé du bord postérieur du muscle grand oblique de l'abdomen, par un petit intervalle triangulaire dont la base est formée par la crête iliaque, et dans le fond duquel on rencontre l'aponévrose postérieure du muscle oblique interne.

Une bourse muqueuse est ordinairement placée entre la face postérieure de son tendon et l'humérus, près de la coulisse bicipitale.

Supérieurement le grand dorsal concourt, avec le grand rond, à former le bord postérieur de l'aisselle, et il contourne ce muscle, de manière à passer successivement, de sa face postérieure sur son bord inférieur et sur sa face antérieure. Du reste, non-seulement le grand dorsal se contourne autour du grand rond, mais encore, près du scapulum, ses propres fibres se roulent les unes autour des autres : les supérieures deviennent postérieures et inférieures, tandis que les inférieures sont antérieures et supérieures.

Action. Le grand dorsal peut se contracter en prenant son point fixe d'action sur l'humérus, ou sur le tronc. Quand il prend son point d'appui sur l'humérus, cet os ayant été préalablement fixé, comme dans l'action de grimper, il attire la partie inférieure

(1) Le grand rond. De cette réunion des tendons du grand dorsal et du grand rond résulte un sinus ouvert en haut, rempli d'un tissu cellulaire lâche, et tout-à-fait analogue à celui du tendon du muscle grand pectoral dans la paroi antérieure de l'aisselle.

(2) Le sacro-spinal, le petit dentelé postérieur et inférieur, le bord postérieur des muscles obliques externe et interne de l'abdomen, les muscles intercostaux externes inférieurs, le muscle sous-épineux, le rhomboïde et le grand dentelé.

rière du tronc vers les bras. A l'aide de ses digitations costales, en particulier, il peut élever les côtes et concourir à l'inspiration, dans les cas où la respiration est difficile. Quand au contraire le muscle grand dorsal prend son point fixe d'action sur le tronc, il porte le bras dans la rotation en dedans, le rapproche du tronc, et tend à l'amener en arrière de cette partie. Les anatomistes allemands ont très-bien caractérisé cette action, par la dénomination obscène d'*ani-tensor* qu'ils lui ont quelquefois donnée.

Variétés. Un petit faisceau réunit parfois les bords inférieurs du grand dorsal et du grand pectoral. Rosenmuller a vu un prolongement du même muscle vers l'apophyse coracoïde, où il se confondait avec un des tendons qui s'insèrent sur cette partie (1).

Muscle rhomboïde.

(Dorso-scapulaire. CHAUSS.)

Le rhomboïde est placé à la partie postérieure et inférieure du col, postérieure et supérieure du dos. Il est aplati et de forme losangique. Une ligne celluleuse le sépare près de sa partie supérieure en deux portions d'inégale étendue : la supérieure plus petite, l'inférieure plus grande, portions dont on a tenté (2) de faire deux muscles distincts, sous les noms de *petit* et de *grand rhomboïdes*. Ce muscle s'insère sur la partie inférieure du ligament sur-épineux cervical, sur les apophyses épineuses de la septième vertèbre du col et des cinq premières du dos, et sur les ligaments inter-épineux, au moyen de fibres aponévrotiques plus longues en bas qu'en haut, et à chacune desquelles succèdent les fibres charnues.

De là toutes les fibres se dirigent en bas et en dehors, parallèlement les unes aux autres, vers le bord postérieur du scapulum, aux quatre cinquièmes inférieurs duquel elles se terminent. L'insertion scapulaire du rhomboïde offre ceci de remarquable, que supérieurement et inférieurement, elle a lieu sans l'intermédiaire de fibres aponévrotiques ; tandis qu'au milieu les fibres charnues sont reçues immédiatement par un tendon,

(1) Celui du muscle coraco-brachial.

(2) Vésale, Albucasis, Sæmmering et Meckel.

qui longe le bord postérieur de l'os réuni à lui par du tissu cellulaire, et qui s'y insère lui-même, tantôt par ses deux extrémités et tantôt par l'inférieure seulement.

La *face postérieure* du muscle rhomboïde est en rapport avec le trapèze dans presque toute son étendue, avec le grand dorsal près de l'angle inférieur du scapulum, et avec la peau dans un intervalle triangulaire formé par le scapulum, le grand dorsal et le trapèze. Sa *face antérieure* est appliquée sur les côtes supérieures, et sur différens muscles de la région postérieure du tronc qui vont être décrits successivement (1).

Action. Le rhomboïde rapproche le scapulum de l'épine, en relevant l'angle inférieur de celui-là, et déprimant le moignon de l'épaule, ou bien, comme dans l'action de grimper, il attire le tronc vers l'épaule, suivant qu'il prend son point fixe d'action sur l'épine ou sur l'épaule. Congénère du trapèze dans l'élévation générale de l'épaule et son rapprochement de l'épine, il est son antagoniste relativement à la région scapulo-humérale; en effet, il déprime cette partie, tandis que le trapèze l'élève par un mouvement de rotation inverse de celui qu'il lui imprime.

Muscle angulaire du scapulum.

(Trachélo-scapulaire. CHAUSS.)

Situé à la partie postérieure et latérale du col, le muscle angulaire est allongé, plus large inférieurement que supérieurement, et plus long en arrière qu'en avant. Il s'insère, en bas, à l'angle cervical ou supérieur du scapulum, et à la partie supérieure du bord postérieur de cet os, au niveau de la fosse sus-épineuse, directement et sans intermédiaire de fibres tendineuses.

De là ce muscle se porte en haut, en dehors et en avant, et se sépare en trois ou quatre faisceaux aplatis, qui vont se terminer, par autant de petits tendons, sur le tubercule postérieur de l'apophyse transverse des trois ou quatre premières vertèbres.

La *face postérieure et externe* du muscle angulaire est en rapport avec le trapèze inférieurement, avec la peau au milieu, et avec un muscle de la partie antérieure du col (2), supérieure-

(1) Le petit dentelé postérieur supérieur et son aponévrose, le splénius et quelques muscles intercostaux externes.

(2) Le sterno-mastoïdien.

ment. Sa *face antérieure et interne* est appliquée sur la face externe des côtes supérieures, sur quelques vaisseaux (1), et sur plusieurs des muscles suivans (2).

Action. Le muscle angulaire du scapulum élève cet os en déprimant le moignon de l'épaule, comme le fait le rhomboïde, quand il prend son point fixe d'action sur le col; mais s'il le prend, au contraire, sur le scapulum, il incline le col latéralement, s'il se contracte seul, et il le fixe ou l'étend un peu sur le dos, s'il se contracte avec celui du côté opposé.

Variétés. Le muscle angulaire de l'omoplate envoie quelquefois un faisceau vers l'apophyse mastoïde. Quelquefois aussi il s'insère sur l'épine du scapulum, ou sur l'une des côtes supérieures, ordinairement sur la seconde.

Muscles petits dentelés postérieurs.

Il existe deux muscles de ce nom à la partie postérieure de la région lombo-dorsale. Ces muscles ont entre eux de telles analogies, qu'on pourrait presque les comprendre dans une seule et même description. Tous les deux, en effet, s'insèrent, en dedans, sur les apophyses épineuses des vertèbres, et sur le ligament sur-épineux. Tous deux se portent obliquement en dehors vers les côtes, et s'y terminent par des languettes charnues ou digitations. Tous deux sont demi-charnus et demi-aponévrotiques, charnus en dehors, et aponévrotiques en dedans. Tous deux donnent insertion à une aponévrose qui sera décrite par la suite (3), et qui est appelée *aponévrose des muscles petits dentelés*. Enfin tous deux sont essentiellement moteurs des côtes.

Quoi qu'il en soit, on distingue les muscles petits dentelés postérieurs, en *supérieur* et en *inférieur*.

Muscle petit dentelé postérieur et supérieur.

(Dorso-costal. CHAUSS.)

Placé à la partie inférieure du col et supérieure du dos, le muscle petit dentelé postérieur et supérieur s'insère, en dedans,

(1) La branche profonde des vaisseaux scapulaires postérieurs.

(2) Le petit dentelé postérieur et supérieur, le splénius, le petit complexus et le sacro-spinal.

(3) L'aponévrose vertébrale.

sur la partie inférieure du ligament sur-épineux cervical et sur les apophyses épineuses des trois ou quatre premières vertèbres du dos, par des fibres aponévrotiques très-longues, dirigées en bas et en dehors. A ces fibres aponévrotiques succèdent des fibres charnues qui se portent également en bas et en dehors, et viennent se fixer sur le bord supérieur et sur la face externe des deuxième, troisième, quatrième et cinquième côtes, par autant de digitations d'autant plus longues qu'elles sont plus inférieures.

Le muscle petit dentelé postérieur et supérieur s'élève un peu au-dessus du bord supérieur du rhomboïde. Sa *face postérieure* est cachée par ce muscle, par le trapèze, par l'angulaire, et, dans certains mouvemens du scapulum en arrière, par le grand dentelé. Sa *face antérieure* est appliquée sur les côtes supérieures, sur les espaces inter costaux et sur plusieurs des muscles suivans (1). Son *bord inférieur* donne insertion à l'aponévrose vertébrale.

Action. Il élève les côtes, et contribue à l'inspiration.

Muscle petit dentelé postérieur et inférieur.

(Lombo-costal. CHAUSS.)

Placé principalement dans la région lombaire, le muscle petit dentelé postérieur et inférieur s'insère, en dedans, sur les apophyses épineuses des deux dernières vertèbres dorsales et des trois ou quatre premières lombaires, à la faveur d'une aponévrose mince, à fibres obliques en haut et en dehors, et confondue en partie avec celle du muscle grand dorsal.

Aux fibres de cette aponévrose, succèdent des fibres charnues qui suivent la même direction que les premières, et qui viennent se terminer, après un court trajet, par trois ou quatre faisceaux très larges, sur le bord inférieur des quatre dernières côtes.

Les faisceaux supérieurs de ce muscle, sont plus longs que les autres. Sa *face postérieure* est tout à fait cachée par le muscle grand dorsal, à l'aponévrose duquel elle adhère en dedans. Sa *face antérieure* est appliquée sur les dernières côtes, sur leurs

(1) Le splénus, le long dorsal, le sacro-lombaire et le transversaire du col.

espaces intercostaux, et sur d'autres muscles que je décrirai par la suite (1).

Action. Le petit dentelé postérieur et inférieur abaisse les dernières côtes et concourt à l'inspiration. Il est antagoniste du précédent.

Muscles splénus.

(Cervico-mastoïdien et dorso-trachélien. CHAUSS.)

Placé obliquement à la partie postérieure du col et supérieure du dos, le muscle splénus est partagé par ses insertions supérieures en deux faisceaux, que beaucoup d'auteurs ont décrits comme deux muscles distincts. Il s'insère à l'aide de fibres aponévrotiques plus longues en bas qu'en haut, sur la partie inférieure du ligament sur-épineux cervical, sur l'apophyse épineuse de la dernière vertèbre du col, sur celles des cinq ou six premières vertèbres du dos, et sur les ligamens inter-épineux. De là, ses fibres se portent toutes obliquement en haut et en dehors, parallèlement les unes aux autres, et viennent se terminer, après s'être séparées en deux faisceaux distincts, partie sur le crâne, partie sur les apophyses transverses des premières vertèbres cervicales. Le faisceau supérieur (*splénus de la tête, cervico-mastoïdien, Chauss.*), plus considérable que l'autre, vient s'insérer sur la moitié externe de l'intervalle compris entre les deux lignes courbes de l'occipital, et sur la face externe de l'apophyse mastoïde, au moyen de fibres tendineuses plus prononcées vers l'apophyse mastoïde que du côté de l'occipital, et surtout apparentes sur la face antérieure du muscle. Le faisceau inférieur (*splénus du col, dorso-trachélien, Chauss.*), le plus petit des deux, se divise en deux ou trois faisceaux, qui par autant de petits tendons, viennent se fixer sur le tubercule postérieur de l'apophyse transverse des deux ou trois premières vertèbres cervicales.

La *face postérieure* du muscle splénus est recouverte par le trapèze, par le petit dentelé postérieur et supérieur, par le rhomboïde, par l'angulaire, par la peau dans un point fort circonscrit et par un muscle de la partie antérieure du col (2). Sa

(1) Les aponévroses postérieures réunies des muscles petit oblique et transverse de l'abdomen, et le sacro-spinal.

(2) Le sterno-mastoïdien.